



Commune de MAILLEBOIS

ANNEE 2014

N° 130 JUIN

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Compte rendu de la séance du 20 juin 2014

A
U

Présents : M. Maisons Christian, M. Alleaume Jean-Paul, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Girard Danielle, M Caré François, M. De Boisanger Arnaud, Mme Garnier Géraldine, M Vandeveld Ivo, M. Palat Laurent, M. Merlet Philippe

Absents excusés : M. Le Flohic Jean-Louis (pouvoir à Mme Garnier), Mme Jubi Joséphine, Mme Bouillon Nathalie (pouvoir à Mme Chiron), Mme Pierrot Delphine (pouvoir à M Merlet).

Secrétaire : M. Merlet Philippe

Compte-rendu de la séance précédente :

Mme Hardy fait remarquer que la répartition énoncée des hortensias n'a pas été mentionnée. Ceux-ci, achetés en 2012, ont été repartis : trois à Blévy, trois à Dampierre salle communale, deux à Feuilleuse et quatre à l'église de Dampierre.

M Palat fait remarquer que les dates annoncées sur les journées du patrimoine et de la fête du football sont erronées.

M. le Maire demande que ces remarques soient prises en compte. Après ces observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS (SÉNATORIALES)

M. le Maire informe que les élections sénatoriales se dérouleront le 28 septembre, pour cela chaque commune doit élire à bulletin secret des représentants titulaires et suppléants pour participer à ce vote. Ce vote est obligatoire.

Participants au vote : 13

Sont élus délégués titulaires :

M. Christian Maisons , Mme Françoise Hardy et M. François Caré

Sont élus délégués suppléants : Mme Isabelle Chiron, M. Arnaud de Boisanger ,M. Jean-Paul Alleaume , Mme Géraldine Garnier, Mme Joséphine Jubi, M. Philippe Merlet, Mme Danielle Girard, M. Laurent Palat

ACHAT TONDEUSE ET MATERIEL DE TRANSPORT

Monsieur le maire propose au conseil l'achat d'une tondeuse d'occasion et d'une remorque de transport. Cet équipement d'occasion a été testé sur le stade de Blévy. Le personnel communal a besoin de matériel performant. il serait également nécessaire d'acheter une remorque de transport. Coût de la tondeuse : 19 000 € TTC. Coût de la remorque : 6 761 € TTC. Il est possible d'obtenir 40 % de subvention sur le fonds de péréquation. L'ensemble des membres du conseil est favorable à cet investissement, après vérification des possibilités de stockage et de traction. Vote : l'achat est validé à l'unanimité sous réserve des vérifications.

F
I
L
L

D
E

L
A

B
L
A
I
S
E

Questions diverses

M le Maire informe le conseil qu'il a rencontré l'assureur de la commune (Groupama), et qu'il a obtenu une baisse de 7% des cotisations sur l'ensemble des contrats.

M le Maire informe qu'il a rendez-vous le 25 juin à 11 heures avec M. Daubin, responsable de la voirie et de la sécurité, au Conseil Général. M. le Maire relate l'incident survenu à Maillebois au niveau des chicanes, et qui aurait pu coûter la vie à un habitant. Les véhicules roulent encore trop vite ; il est nécessaire d'envisager d'autres solutions pour ralentir la circulation dans nos villages, Chennevières (problème des flots centraux cassés régulièrement), Dampierre sur Blévy (ralentissement au niveau de l'arrêt de bus), Blévy (rue Saint Vincent). Une reconnaissance dans les villages sera effectuée.

M le Maire félicite les organisateurs de la foire à tout qui, comme d'habitude, a connu un grand succès.

M le Maire annonce que, dans deux ans, il sera nécessaire d'avoir un agrément pour tirer les feux d'artifices. Les maires devront identifier des personnes pour ces activités. La recherche de volontaires est en cours. La formation pour obtenir cet agrément est de deux jours pour un coût de 160 € (pris en charge par la municipalité).

Tour de table

Mme Françoise Hardy, demande des volontaires pour installer le repas du dimanche 13 juillet, avant le feu d'artifice sur l'étang de Dampierre sur Blévy.

M. Jean Paul Alleaume annonce qu'une réunion du syndicat de la Blaise s'est tenue ; le président est M. Cochelin, maire de la commune de Saint Gemme. Premier Vice-président : M. Provot, maire de Fontaine les Ribouts. Un devis pour le débouchage d'une canalisation au niveau du 26 rue du vieux pont à Blévy est en cours. Un regard en bordure de route à Blévy va être réparé.

M. Laurent Palat demande s'il y a une réponse à sa question sur les codes-barres des containers d'ordures ménagères. Réponse de Mme Danielle Girard : les codes-barres servent à la gestion du parc de containers.

M. Laurent Palat aborde le courrier reçu par l'ensemble des habitants de Blévy sur la « Petite Boutique ». Quelles sont les aides à apporter à l'association ? M. le Maire : l'association est sommée de remettre les clés le 30 juin. Il informe qu'il a rencontré les personnes compétentes de l'agglomération de Dreux pour demander de l'aide, et qu'il a obtenu la remise en état de l'arsenal avec une mise aux normes pour accueillir du public : électricité, ventilation VMC, chauffage, remise en état des murs et du sol. M le Maire répète que Dreux Agglomération est propriétaire du local qui accueille l'association. Il veut bien l'aider en lui mettant un local à disposition. Mais le seul disponible, après remise en état sera l'arsenal, même si celui-ci est moins bien placé. M. Laurent Palat conteste la situation de l'arsenal et propose l'installation d'un chalet sur la place ou d'un mobil home. M le Maire répond que cela n'est pas une proposition retenue, même à court terme, vu la situation et l'exposition. M. Arnaud de Boisanger rétorque que l'arsenal n'est pas un local accueillant.

M. le Maire répète qu'il est prêt à recevoir la présidente de l'association, et réitère sa proposition de mise à disposition de l'arsenal. Il indique que, si « la Petite Boutique » veut poursuivre sa vocation avec pérennité, il lui faudra accepter de travailler avec Dreux-Agglomération, pour en obtenir des moyens. M. Laurent Palat demande si Dreux-Agglomération a un projet sur le bâtiment. Réponse de M. le Maire : « je ne sais pas, mais nous, tous ensemble, nous allons élaborer un projet ».

M. François Caré signale que, si le bâtiment est si dangereux, il serait nécessaire de baliser et sécuriser les alentours. Il répète que les gens qui se sont donnés de la peine se posent des questions sur leur engagement.

M. Le Maire répond que le travail effectué est apprécié de tous et que nous devons aussi travailler ensemble. M. le Maire confirme que le conseil municipal se battra pour maintenir un commerce de proximité et éventuellement en lieu et place, si un accord peut être trouvé dans l'avenir. Il demande l'ouverture d'un dialogue constructif. Le débat sur le sujet de la « Petite Boutique » est clos sans accord et sans prise de date.

Horaires d'été secrétariat de Mairie

Juillet : du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00 sauf le 2 juillet

Août : du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

Quelques dates à retenir :

13 juillet	Repas et Feu d'artifice sur le petit étang de Dampierre
26 et 27 juillet	Fête de Chennevières
24 août	Fête de la Chasse
31 Août	Déjeuner dansant Comité des fêtes
14 septembre	Foire à tout Chennevières
20 et 21 septembre	Journées du patrimoine

Nos artisans - nos entreprises - nos commerçants :

Ets LORILLEUX	2 La Pommeraie	Maillebois	02 37 48 19 19
MARTIN Menuiserie	63 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 16 00
Ets FAVRIL - Combustibles	50 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 17 06
ECI Energy protect	8 rue de Baronval	Blévy	02 37 62 10 30
Restaurant : les trois épis	1 rue du DR Armand Delille	Maillebois	02 37 48 17 04
Ets PERRET- élagage- Tonte	Chennevières	Blévy	06 21 11 66 59
Y.Laumond - Espaces verts	3 bis rue de Feuilleuse	Maillebois	06 13 79 05 87
V.Desbois—créateur sites internet	Feuilleuse	Dampierre	06 18 58 02 82



14 JUILLET 2014

LE PROGRAMME du DIMANCHE 13 JUILLET

GRAND CONCOURS DE PETANQUE au boulodrome de Maillebois
en doublette. Inscription sur place à 13 h 30, (organisé par l'ASL)

à Dampierre sur Blévy

Apéritif/ Repas/ Défilé/ Bal

En face de la Mairie

19 H 00

Apéritif

19 h 45

Repas gratuit (sur réservation **OBLIGATOIRE** avant le 9 juillet)
(hors commune : 7 € par personne)

21 h 00

Danse pour tous

22 h 00

Défilé avec lampions

23 h 00

Grand feu d'artifice sur l'étang

de Dampierre sur Blévy

23 h 30

Bal (à l'abri !!!)

BON DE RESERVATION REPAS à retourner avant le 9 juillet

à la Mairie de Maillebois

NOM de Famille:

Prénom des personnes (repas gratuits) :

Personnes payantes :X 7€ : €